

Sciences Humaines et Sociales mention Aménagement paysager : conception, gestion, entretien

RNCP27944 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	214
Code(s) ROME	A1202, A1203, A1204, A1303, A1414
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Limoges

<http://www.unilim.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Parcours Design des milieux anthropisés

Ce professionnel est amené à exercer les activités suivantes :

Au niveau du diagnostic, de l'analyse, de la conception et de la réalisation :

- - Répondre aux urgences sociétales et aux nouvelles réglementations en matière d'aménagement des milieux paysagers par une démarche critique apte à questionner les enjeux éthiques, pratiques, économiques sur le long terme.
- - Travailler l'innovation dans un souci d'économie des ressources humaines, techniques, matérielles, naturelles, mais aussi de bénéfice social.
- - Restaurer, aménager, concevoir, réhabiliter les espaces paysagers en accordant la préséance au vivant, à l'implication des habitants et usagers dans une démarche de design participatif. Cela, avec des visées diverses ; thérapeutiques (jardins alzheimer, parcours de réadaptation relatifs à divers handicaps), sociales (espaces favorables aux liens intergénérationnels, jardins partagés etc.), éducatives (jardins pédagogiques, jardins en carré à l'école, jardins botaniques, arboretums etc).
- - Faire émerger les architectures paysagères et végétales du futur dans une démarche d'innovation "low tech".
- - Préserver et transmettre les savoir-faire d'hier à la lumière des connaissances d'aujourd'hui.

Au niveau de l'information, de la communication et de la gouvernance :

- - S'imprégner des interactions entre les habitants et le milieu paysager.
- - Rencontrer, informer les habitants des grands axes du projet et susciter l'intérêt d'une démarche de démocratie participative dans un objectif de gouvernance et de design participatif.
- - Proposer des représentations significatives de l'amont à l'aval du projet (croquis d'ambiance aquarellé, croquis au fusain etc.).
- - Travailler au sein de l'équipe de projet, à l'acceptabilité des nouvelles démarches de conception et gestion des milieux paysagers.
- - Motiver les différents partenaires en vue d'actions pédagogiques et grand public liées aux pratiques respectueuses du vivant et favorisant les liens intergénérationnels. Cela, sur le long cours.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences spécifiques :

Le titulaire de la licence professionnelle Aménagement paysager est capable de :

- - Mettre en œuvre les connaissances en écologie en lien avec les enjeux sociétaux, dans une démarche de développement durable et de gestion différenciée ;
- - Comprendre les interrelations entre un espace paysager et le patrimoine bâti environnant ;
- - Procéder à une analyse du vivant d'un milieu donné ;
- - Réaliser un diagnostic écologique d'un site ;
- - Procéder à l'analyse du milieu paysager et de ses spécificités urbaines, péri-urbaines, rurales ou « naturelles » ;
- - Réaliser un état des lieux des réservoirs de biodiversité sur un territoire donné ;
- - Intégrer le projet paysager de façon optimale dans le territoire ;
- - Innover en termes de design polysensoriel pour faire émerger des espaces paysagers créateurs d'interrelations au vivant (orchestration des registres sensoriels sonore, sensori-moteur ; tactile, gustatif ; visuel, olfactif) ;
- - Concevoir un espace polysensoriel spécifique (jardin thérapeutique ; jardin pédagogique à l'école, ...) ;
- - Concevoir un projet d'aménagement spécifique en fonction des visées sociales, éducatives, thérapeutiques ;
- - Mettre en œuvre une conception paysagère favorable aux générations présentes et à venir ;

Compétences transversales :

Le titulaire de la licence professionnelle Aménagement paysager est capable de :

- - Gérer la mise en œuvre du projet et manager l'équipe de projet ;
- - Mettre en place un plan de gestion spécifique à l'espace paysager créé ;
- - S'imprégner des interactions sociales et les observer, enquêter notamment sur les perceptions que les habitants ont de leur milieu de vie, de leurs attentes, synthétiser les résultats des enquêtes ;
- - Sélectionner, rédiger, présenter l'information liée au projet de façon pertinente par rapport à différents publics ;
- - Choisir et utiliser les outils et supports médiatiques appropriés à la méthodologie du projet ;
- - Rédiger un cahier des charges ;
- - Mettre en place et en œuvre une dynamique de gouvernance entre les différents acteurs et partenaires du projet.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tout secteur lié à l'aménagement paysager : collectivités, services, agences d'architecture etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- - Régisseur du paysage comestible
- - Chef de projet co-crédation paysagère à but thérapeutique, éducatif ou social
- - Chef de projet innovation architecture paysagère
- - Gestionnaire du patrimoine arboré et biodiversité
- - Collaborateur du concepteur paysagiste, du gestionnaire d'espaces naturels
- - Jardinier, chef de culture

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 903 €

Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée) A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	64 905
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	49 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers A1X40 — Maraîchers et horticulteurs A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

3 enseignants-chercheurs ainsi que 2 personnes ayant une activité principales autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27944/>